Carnaval d'articles « Des blogs et des langues »

Principe du carnaval d'articles :

Il s'agit de réunir plusieurs blogueurs, en lien avec les langues, pour s'exprimer une fois par mois sur un même thème. Un « blogueur hôte » fait une proposition à d'autres « blogueurs participants ».

La proposition du blogueur hôte

Le thème général est proposé par le « blogueur hôte ». Il contacte donc les autres collègues pour proposer son thème et donner une date de publication commune.

À cette date précise, les blogueurs publieront leur article.

Quant à lui, le blogueur hôte propose un compte-rendu des différents articles sur son blog (dans un délai de deux semaines après la date de publication des autres blogueurs). Il écrit donc un « article bilan » (ou publie une vidéo bilan, qui doit être insérée dans un article sur son blog avec du texte).

Cet article commencera ainsi :
Ce mois-ci, j'ai l'honneur d'être l'hôte du carnaval d'articles entre blogueurs et passionnés « Des blogs et des langues ». Le thème que j'ai choisi de mettre en avant est …. Tous les participants à ce carnaval ont donc rédigé un article ou une vidéo, à leur manière, sur ce même thème. Je vous propose ici un résumé des différentes approches.

Il écrit donc un résumé de chaque article en un paragraphe, à sa manière mais en respectant les critères suivants :

- Faire figurer le nom du blog et le nom du blogueur concerné
- Mettre un renvoi vers l'article en question
- Le résumé doit faire au moins 5 lignes.
- Ne pas donner son avis sur l'article en question, simplement le résumer.

Proposer une courte conclusion qui souligne les idées qui reviennent souvent, ou en proposant des pistes non énoncées par les autres blogueurs. Il s'agit de terminer « l'article bilan » en reprenant la parole, brièvement.

Le rôle des « blogueurs participants »

Les participants écrivent un article répondant au thème en question et le publient sur leur blog. Ils l'écrivent à leur manière, en respectant les codes de leur propre blog.
Pour ceux qui désirent répondre par une vidéo sur leur chaîne Youtube, c'est possible. Il faut néanmoins que leur vidéo soit insérée à un article présent sur leur blog, avec un résumé écrit en dessous. + l'introduction vers le blog hôte (voir ci-dessous)

Au début de l'article, chaque « blogueur participant » doit faire apparaître le texte suivant (ou une variante proche) :
« Cet article a été réalisé dans le cadre de l'événement « Des blogs et des langues », sur le thème … . Retrouvez tous les autres blogueurs ayant partagé leur point de vue sur le blog de [*blogueur hôte*] en cliquant sur [*Lien vers le blog hôte*]. »

Toutes les contributions sont acceptées si elles respectent ces critères :

- Aucune promotion de marque ou de produit ne doit être faite
- Le « blogueur hôte » doit toujours faire un article résumé avec des liens vers les « blogueurs participants »
- Les « blogueurs participants » s'engagent à commencer l'article en signalant le carnaval d'articles et en faisant un lien vers le blog du « blogueur hôte »
- L'article doit être original et unique
- Un blogueur hôte s'engage à être blogueur participant au carnaval des autres blogueurs (sauf cas extrême, bien évidemment !)

Pour communiquer sur les échéances et lancer des thèmes, rejoignez le groupe Facebook privé « Des blogs et des langues ».
Merci de rejoindre le groupe si vous êtes sûrs de vous engager dans cette logique du carnaval d'article, sur le long terme.
Vous pouvez également rejoindre le groupe si vous voulez simplement vous rapprocher de la communauté des blogueurs sur les langues, en le précisant lors de votre inscription au groupe.